

Les palombes ne passeront plus ou l'évolution des passages transpyrénéens de Pigeons ramiers.

par Christian VANSTEENWEGEN et Alain JEAN

Cette communication a fait l'objet d'une publication dans *Aves*, 35 (1998) : 103 - 108, sous le titre : **Tendances récentes des populations de Pigeons ramiers (*Columba palumbus*) transpyrénéens.**

Suivi des Grands Cormorans (*Phalacrocorax carbo*) porteurs de bagues colorées dans le bassin de la Meuse belge : hiver 1997-98.

par Jean-Yves PAQUET¹, Frédéric DERMEN² & Philippe LUCAS³

Les retombées de l'explosion récente de la population de Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo sinensis*) n'ont vraiment concerné la Belgique qu'au début des années 90. A partir de ce moment, un hivernage de Grands Cormorans, concernant plusieurs milliers d'individus, s'est développé dans le bassin de la Meuse. Le phénomène a touché tout d'abord la Basse-Meuse, avec la création d'un dortoir à Chertal, puis, progressivement, les Grands Cormorans ont commencé à hiverner vers l'amont du fleuve (dortoirs de Gives, de Jambes et des îles de la Haute-Meuse). Le cormoran étant un oiseau bien visible et un piscivore notoire, sa présence hivernale massive dans la vallée de la Meuse attise les passions...

C'est pour tenter de mieux comprendre la stratégie d'hivernage des Grands Cormorans présents dans la région mosane que le Groupe de Travail "Oiseaux Marqués" (GTOM) a organisé, au cours de l'hiver 1997/1998, un suivi systématique des cormorans porteurs de bagues de couleur. Les Grands Cormorans sont en effet intensivement étudiés par marquage individuel, principalement au Danemark, aux Pays-Bas, en Angleterre et aussi en Allemagne.

Les dortoirs de la Meuse (Chertal, Oost-Maarland, Jambes, Gives et quelques dortoirs plus petits en Haute-Meuse) ont été examinés environ une fois par semaine tout au long

Groupe de Travail "Oiseaux Marqués" (GTOM), Centrale Ornithologique Aves

(1) Rue Lucien Namèche, 28, B5000 Namur, email: jean.yves.paquet@fundp.ac.be.

(2) Fond AI Gotte, 12, B5503 Sorinnes (Dinant).

(3) Rue Bodson, 80, B4030 Grivegnée, email: Lucas.Philippe@village.uunet.be.

de l'hiver (mi-octobre à début avril). Plus de 300 données concernant 40 cormorans porteurs de bagues ont ainsi été accumulées. Parmi ces 40 cormorans, 13 étaient d'origine hollandaise et 27 d'origine danoise.

Une majorité des cormorans marqués utilisent la vallée seulement comme zone de stationnement au cours de leur migration. Une minorité (environ 30 %) ont réellement passé tout l'hiver chez nous. Cette proportion doit encore être diminuée par le fait que certains individus sont considérés comme hivernants complets alors qu'ils ont disparu des dortoirs mosans durant une brève période au coeur de l'hiver. En fait, peu de cormorans marqués sont vus en stationnement à la fois en automne et lors de leur remontée vers les colonies.

Même si la Meuse belge semble utilisée principalement comme zone de stationnement, la durée de séjour des cormorans marqués est relativement longue : seuls 22 % des oiseaux ont été vus au cours d'une seule pentade. Une différence marquée entre deux dortoirs proches et comptant un nombre comparable d'oiseaux a été mise en évidence par le suivi : la proportion d'hivernants complets et de séjours longs est beaucoup plus élevée à Jambes qu'à Gives. Il ne semble par contre pas y avoir de différence significative de durée de séjour en fonction de l'origine (danoise ou hollandaise) des cormorans.

Nous tenons à remercier chaleureusement Stef van Rijn et Thomas Bregnballe, coordinateurs respectifs des programmes de marquage hollandais et danois, pour leurs commentaires éclairés sur notre travail et pour la communication de données sur leurs oiseaux marqués. Toutes les personnes nous ayant communiqué des observations de cormorans porteurs de bagues en Wallonie sont également à remercier et à encourager : Marius Loison (Harchies), Stéphane Bocca, Damien Grégoire, Etienne Delooz, Pierre Loly, Christophe Rousscau. Merci enfin à Marc Paquay pour la relecture du manuscrit.



Grand Cormoran, Chertal
29.12.1996. Photo A. Lays